

Plan directeur des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et récréatifs intérieurs et extérieurs

Version abrégée du Plan adopté par le conseil municipal en mars 2025



Mot de la maireesse

Plan directeur des parcs, espaces verts, plateaux sportifs et récréatifs intérieurs et extérieurs



Ce plan directeur se veut un guide stratégique pour nos actions et investissements des prochaines années afin d'adapter nos infrastructures de loisirs et sportives ainsi que nos espaces verts et récréatifs en fonction des besoins actuels et futurs.

Fruit d'une consultation de la population, de nos organismes et des services municipaux, ce plan s'appuie également sur un portrait à jour de notre situation. Il propose une vision, des orientations et des objectifs à atteindre d'ici 2034.

Enfin, le plan annonce d'importants chantiers à planifier pour les prochaines années : un plan directeur pour notre pôle citoyen (secteur du Parc équestre) ainsi que l'aménagement de nouveaux plateaux sportifs intérieurs et extérieurs.

Avec cette vision définie et ce plan dessiné, il faut maintenant passer en phase réalisation. C'est un défi que nous relèverons collectivement.

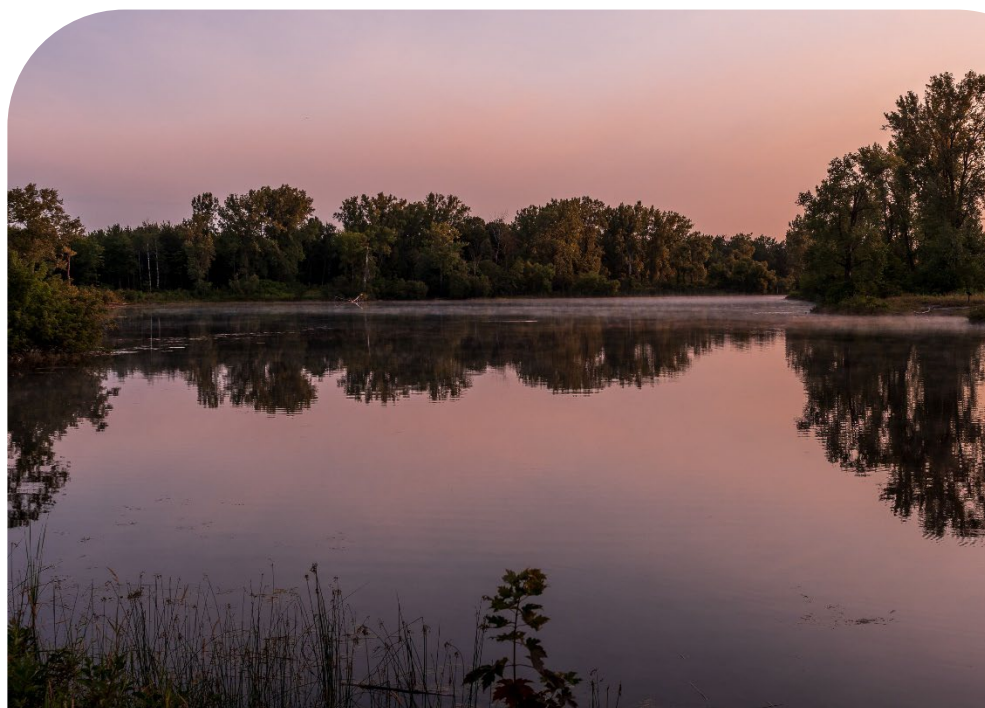
Objectifs

du plan directeur

Le plan directeur des parcs et espaces verts est un outil de planification stratégique qui vise à améliorer le réseau des parcs et des équipements récréatifs et sportifs.

Il permettra d'évaluer l'état actuel des infrastructures, d'identifier les enjeux, de définir une vision et des orientations de développement pour les 10 prochaines années, et de proposer un plan d'intervention avec des estimations des coûts d'investissement.

Ce plan servira également à guider l'administration municipale dans l'élaboration de son programme de dépenses en immobilisation et à assurer une offre cohérente sur l'ensemble du territoire.



Méthodologie

Méthodologie de collecte et d'analyse de données d'inventaire

La démarche s'est articulée en deux volets : la collecte de données auprès des organismes et de la Ville (via formulaires sur l'utilisation des plateaux) et l'inventaire terrain des parcs et espaces verts.

Durant l'été 2023, les 54 sites ont été visités, photographiés et analysés selon une grille structurée. Chaque parc a été évalué en fonction de sa typologie, de l'état du mobilier, des équipements sportifs, de la signalisation, ainsi que de son accessibilité, canopée et niveau de vandalisme.

Les données, intégrées dans des fiches d'inventaire et un chiffrier, servent d'outils de gestion pour la Ville. Trois volets d'analyse : inventaire quantitatif, évaluation qualitative de l'état des lieux, et appréciation globale des sites.

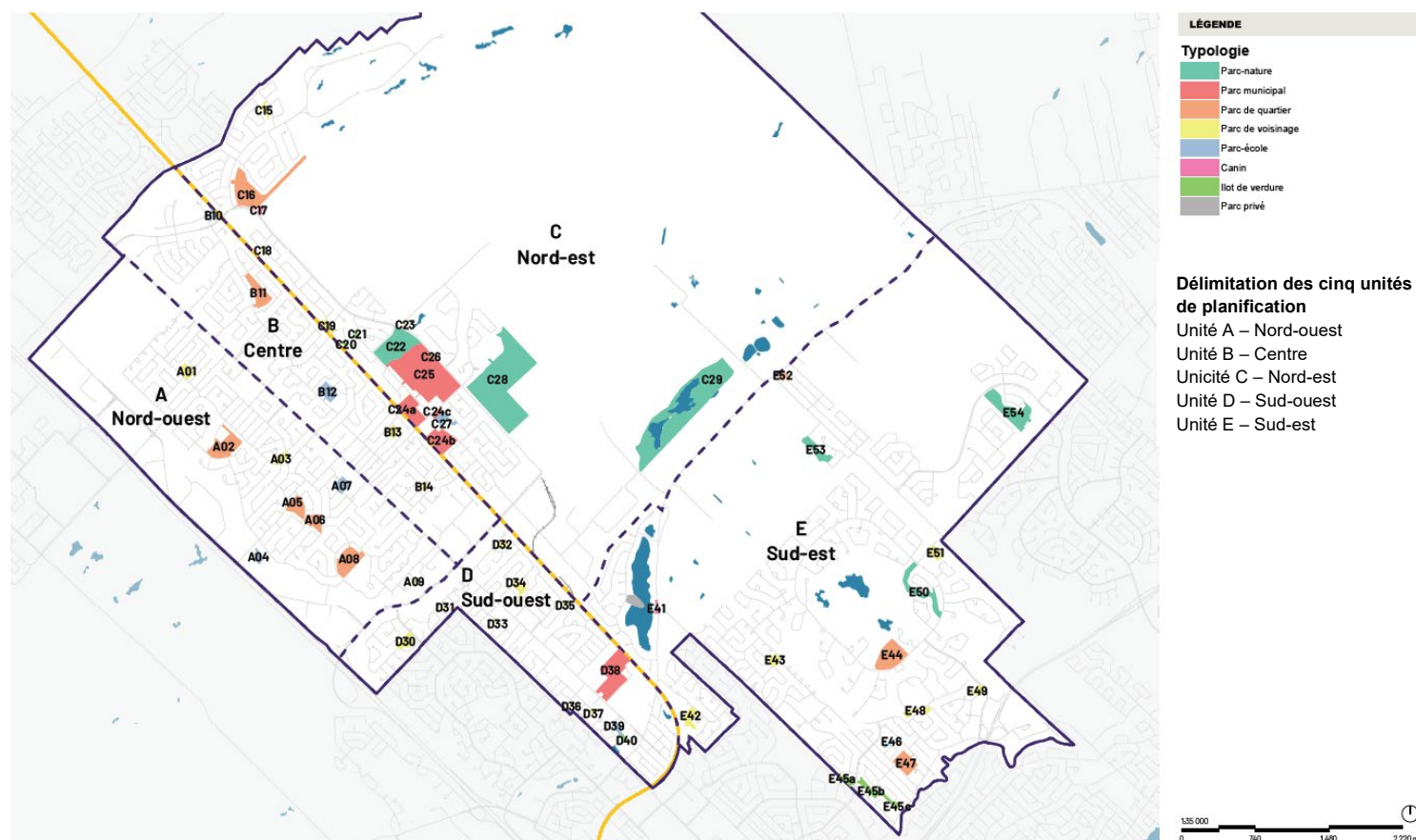
Démarche des activités consultatives

Afin de compléter le portrait de l'offre, une démarche participative en trois volets a été menée :

- Questionnaire Web (février 2023) : 771 citoyens ont répondu sur leur utilisation des parcs et leur niveau de satisfaction.
- Ateliers de consultation (septembre 2023) : deux rencontres avec les services municipaux (19 participants) et les organismes (12 participants).
- Soirée citoyenne : 27 participants ont échangé sur les forces, les enjeux et les besoins à combler.

Typologie des parcs et espaces verts

Carte du territoire



Portrait du territoire

Géographie :

Blainville est une ville des Basses-Laurentides couvrant 54,9 km², au cœur de la plaine du Saint-Laurent. Chef-lieu de la MRC Thérèse-De Blainville, elle est entourée par six villes voisines, dont Sainte-Thérèse et Terrebonne. Son territoire est structuré par de grands axes de transport : l'autoroute 15, la route 117, l'autoroute 640 et le train de banlieue Montréal-Saint-Jérôme. Bien qu'elle ne soit pas riveraine d'un grand cours d'eau, elle mise sur des milieux naturels comme les lacs Fauvel, récemment renaturalisés.

Historique :

Blainville devient officiellement une ville en 1968, après avoir été rattachée à Sainte-Thérèse-de-Blainville pendant plus de 100 ans. Sa colonisation débute en 1729, et s'accélère avec l'ouverture du chemin de la Côte-Saint-Louis en 1795. Le territoire a connu plusieurs épisodes marquants : l'usine de munitions du Plan Bouchard pendant la Deuxième Guerre mondiale (1943-1945), et le zoo Tapp (1943-1958), seul zoo privé au Canada à l'époque. La ville se structure à partir des années 1970, et son développement résidentiel et économique s'intensifie dans les années 1980. Aujourd'hui, Blainville est reconnue pour sa qualité de vie et son dynamisme, ayant même été nommée meilleure ville où vivre au Québec par L'actualité en 2019.



Typologie des parcs et espaces verts

Voisinage :

Parc de proximité favorisant la détente et les jeux non structurés pour les familles, avec des modules pour les 0-5 ans et parfois pour les 5-12 ans. Accessibilité : mobilité active.

Îlots de verdure :

Petits espaces paysagers ou gazonnés avec mobilier sommaire, ayant une fonction esthétique et de détente.

Parc nature :

Espaces naturels accessibles aux citoyens, favorisant les activités de plein air et la valorisation du patrimoine naturel, avec une portée parfois supramunicipale. Accessibilité : vélo, transport en commun, voiture.

Parc canin :

Parc d'attrait local destiné à des fins de récréation canine.

Quartier :

Parc desservant un quartier entier, intégrant équipements sportifs, espaces boisés et aménagements pour les 0-12 ans, parfois avec infrastructures de support. Accessibilité : à pied, à vélo, parfois en voiture.

Parc municipal :

Parc polyvalent pour l'ensemble de la municipalité, offrant sports, loisirs, détente et événements, avec des espaces pour différents âges. Accessibilité : à pied, vélo, transport en commun, voiture.

Parc école :

Parc adjacent à une école, utilisé par les élèves et la communauté selon des ententes entre la Ville et le Centre de services scolaires. Accessibilité : variable.

Espace vert non aménagé :

Zone naturelle avec peu ou pas d'équipements, favorisant la biodiversité et l'embellissement du territoire.

Vision

En 2034, les parcs, espaces verts et équipements sportifs et récréatifs de Blainville traduisent l'engagement de la Ville à offrir un milieu de vie sain et inclusif favorisant l'activité physique, les liens humains et la connexion à la nature pour tous les citoyens et citoyennes. Ce sont des espaces sécuritaires, accessibles et adaptés à des besoins variés qui enrichissent grandement la vie communautaire blainvilloise.



Enjeux et orientations stratégiques

Adaptation de l'offre en fonction des besoins et du contexte

La Ville doit ajuster son offre aux évolutions sociodémographiques et aux besoins variés des résidents (familles, aînés, jeunes, populations vulnérables, etc.). Elle doit également intégrer les impacts des changements climatiques et de la densification urbaine dans ses infrastructures et services.

- Adapter l'offre d'équipements et d'activités afin de maximiser la pratique dans un contexte de changements climatiques et sociodémographiques.
- Tendre vers une offre de plateaux intérieurs répondant mieux à la demande des citoyens et organismes tout en favorisant l'optimisation et la mutualisation des espaces.

Entretien, optimisation et maintien d'actifs

Le maintien en bon état des parcs et équipements est essentiel pour garantir leur sécurité et leur qualité. Le vandalisme constitue un défi supplémentaire, affectant à la fois la perception de sécurité et l'expérience des usagers.

- Assurer la qualité des parcs et équipements par la planification et la mise à niveau des infrastructures existantes.
- Assurer une expérience positive et sécuritaire dans les parcs par un entretien constant.

Accessibilité du réseau de parcs et espaces verts

Des barrières physiques limitent l'accès aux parcs et équipements récréatifs. Une meilleure intégration avec le transport actif et collectif est nécessaire. L'accessibilité universelle, la capacité des infrastructures et les horaires d'ouverture influencent également l'usage des installations.

- Améliorer la sécurité des déplacements actifs vers les parcs de proximité, pôles et équipements sportifs/récréatifs de tous les secteurs en considérant les barrières naturelles de la ville.
- Améliorer l'accessibilité universelle de certains parcs et espaces verts.
- Optimiser et rationaliser l'aménagement des parcs et pôles sportifs et récréatifs extérieurs pour assurer une accessibilité à tous les citoyens et favoriser la tenue d'activités sportives, récréatives et culturelles d'envergure locale ou supralocale.

Cohérence du pôle citoyen

Le pôle citoyen, regroupant divers équipements publics, doit être structuré et planifié stratégiquement pour éviter la fragmentation et maximiser les bénéfices pour la communauté.

- Planifier et développer le pôle citoyen en cohérence avec une vision et des orientations claires et consensuelles.



Grands chantiers

Plan directeur du pôle citoyen

Le secteur du Parc équestre et de la mairie de Blainville comprend plusieurs équipements collectifs rassembleurs. L'Administration municipale souhaite consolider ce secteur en un pôle citoyen cohérent et structuré qui intégrera des espaces communautaires, sportifs, récréatifs et culturels. Il s'agira de se doter d'une vision à long terme pour le développement du pôle et de l'aménager selon des besoins spécifiques et en tenant compte de certaines contraintes.

Amélioration de l'offre des terrains de pickleball extérieurs

Un projet d'aménagement de huit terrains de pickleball dans le pôle citoyen permettrait d'offrir un pôle central pour accueillir les ligues et événements sportifs. Ce projet est cohérent avec la croissance importante du sport dans les dernières années, croissance qui n'est pas sur le point de s'essouffler avec le vieillissement de la population.

Patinoires réfrigérées et/ou couvertes

Les changements climatiques, avec des redoux hivernaux plus fréquents, compliquent l'entretien des patinoires extérieures et réduisent leur période d'utilisation. Cependant, les systèmes de glace réfrigérée permettent de prolonger leur disponibilité de mi-novembre à mi-mars, malgré des conditions météorologiques défavorables.

Aménagement de nouveaux plateaux intérieurs

Un complexe multisport pourrait accroître la disponibilité des plateaux intérieurs dédiés aux organismes sportifs et aux citoyens. Avant d'aller de l'avant avec ce projet, il faut toutefois déterminer les paramètres requis pour un tel bâtiment et évaluer la faisabilité du projet.

1000, chemin du Plan-Bouchard
Blainville (Québec) J7C 3S9
450 434-5200
Blainville.ca

